

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2023**

L'An deux mille vingt-trois,

Et le onze mai à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq mai 2023 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Eric THERRY, Maire.

**Présents** : M. Philippe MARCOT, Mme Paule LAMOTTE, M. Henri POIRIER, Mme Sylvie PESLERBE, M. Jacques LETELLIER, Mme Sandrine BONNETAIN, M. Claude KRIEGUER, M. Serge LOPEZ, M. Alain BROCHARD, M. Franck LAGNIAUX, M. Paulo SOBRAL, M. Olivier GAL, Mme Karen RIAND, Mme Laurine RENARD, Mme Sylvie WILLEMIN, Mme Annick DESBOURGET, M. Michel BRAULT et M. Thierry BOLLER Conseillers Municipaux en exercice.

**Absents excusés** : Mme Audrey CLAISEN-BARTHELEMY Pouvoir à M. Claude KRIEGUER, M. Jonathan ALLONGE Pouvoir à M. Jacques LETELLIER et Mme Sandrine LENTZ Pouvoir à M. Thierry BOLLER.

**Absent** : Mme Emmanuelle PONCHANT

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine BONNETAIN

**DÉLIBÉRATION N°25/9.1 - CONVENTION PETITE ENFANCE NÉOKIDS**

**VU** le code des collectivités territoriales

**VU** la délibération n°2018-099 du conseil communautaire en date du 17 octobre 2018 modifiant les statuts de la communauté de communes Carnelle Pays de France et portant création d'un centre intercommunal d'action sociale

**VU** le projet de convention de partenariat entre la commune d'Asnières sur Oise et le CIAS Carnelle Pays de France pour le développement de l'accueil petite enfance sur le territoire communautaire

**VU** la délibération n°2023-09 autorisant de signer la convention de partenariat avec la commune d'Asnières sur Oise pour le développement de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire communautaire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de signer le renouvellement de la convention de partenariat entre la commune d'Asnières sur Oise et le CIAS Carnelle Pays de France pour le développement de l'accueil petite enfance sur le territoire communautaire

Le Maire,

Le secrétaire,